

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 ; six mois, 14 ; un an, 25

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Tous les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

Roubaix, 16 Avril 1867.

BULLETIN.

Nous croyons ne pas nous écarter de la vérité en disant que la situation ne s'est pas modifiée depuis quarante-huit heures. L'échange des notes diplomatiques se poursuit. La France et la Hollande invoquent le traité de 1839 au point de vue de la complète indépendance du duché de Luxembourg, indépendance résultant de la dislocation de la Confédération germanique. La Prusse prétend que le droit allemand subsiste et qu'elle est tenue de le faire observer, au besoin, contre la volonté du cabinet de La Haye. Elle ajoute qu'en dehors de l'intérêt germanique, le soin de la sécurité du royaume belge lui impose, à elle, Prusse, la garde militaire de la forteresse de Luxembourg.

Mélangé les assertions de plusieurs journaux, il ne semble pas que les Etats signataires de la convention de Londres ait encore fait parvenir, soit à Berlin soit à Paris, leur réponse aux notes dont il s'agit. Toutefois, d'après des informations plus intimes qu'officielles, il y aurait lieu de supposer que la Russie, l'Angleterre et l'Autriche se prononceraient en faveur de l'interprétation de la France et de la Hollande, contre celle de la Prusse.

Nous ajouterons, toujours hypothétiquement, que l'attitude des trois Etats consultés paraît devoir être tout-à-fait passive.

Le débat resterait donc, au point de vue militant, entre la France et la Prusse. Il n'est pas douteux, en effet, que le cabinet de La Haye se retirera du conflit aussitôt qu'il prendra un aspect coercitif.

Les derniers avis d'Italie parlent du mouvement que se donnent les garibaldiens, pour organiser de nouvelles entreprises contre le pouvoir temporel du Pape. Le comité formé par l'ex-dictateur, a publié un manifeste pour recommander l'union et la concorde entre tous les réfugiés romains dans le but de tâcher de délivrer Rome de l'oppression où elle est tenue. La direction se compose du colonel Brazzani, Rafaele Caraffa, major Eugenio

Aniéri, Filippo Costa, Mastia Montecchi, docteur Virginio Bompiani. Voici la lettre par laquelle le général Garibaldi a invité ces messieurs à composer la direction de l'émigration :

« Honoré de la confiance de vos concitoyens et considérant la nécessité indispensable de concentrer toutes les forces de l'émigration romaine, afin que vous puissiez tous secourir vos frères qui gémissent encore sous le gouvernement des prêtres, je vous invite à vous former en direction (centre) de l'émigration romaine pour agir sous ma direction immédiate, conformément aux instructions que vous recevrez.

» J'ai pleine confiance en vous. Veuillez faire savoir à vos frères les réfugiés, mon présent désir.

G. GARIBALDI.

On ne saurait prendre au sérieux cette manifestation garibaldienne. Les Romains ne se jetteront pas à corps perdu dans une période de désordres pour le bon plaisir des chemises rouges.

Voici ce qu'on télégraphie de Rome à la date du 13 avril :

« Une illumination splendide a eu lieu hier soir pour fêter l'anniversaire du retour du Pape à Rome en 1850. Les citoyens avaient élevé à leurs frais sur les places principales des arcs-de-triomphe, des colonnes et des statues. Ils avaient aussi improvisé des jardins expressément pour cette fête. Le soir, le Saint-Père revenant de l'église Sainte-Agnès et de la revue des troupes, a visité les principaux quartiers de la ville. Sa Sainteté a été partout l'objet de chaleureuses ovations. La foule était immense. L'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner. »

Une atroce nouvelle est accueillie au moins avec irréflexion par l'Indépendance belge. Ce journal annonce, d'après une prétendue dépêche de New-York, que l'empereur Maximilien aurait été pris et exécuté par les Juaristes. Non-seulement cette triste rumeur ne reçoit jusqu'ici aucune confirmation ; mais elle est démentie implicitement par le silence de la télégraphie. Il est évident que, si elle était fondée,

le câble l'aurait fait connaître à Paris et à Vienne.

Ajoutons que, d'après les dernières correspondances de Mexico, plusieurs chefs dissidents, notamment les généraux Diaz et Alatorre, se seraient ralliés à l'Empire.

J. REBOUX.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Groupe premier. — Œuvres d'art.

Peu à peu, le palais du Champ de Mars prend figure, les constructions s'achèvent dans le parc ; les industriels déballet leurs produits, garnissent leurs vitrines ; les machines commencent à fonctionner ; l'Exposition, on a quelques raisons de l'espérer, sera complète dans les premiers jours de mai. Fort heureusement pour les visiteurs, les arts étaient en mesure bien avant l'inauguration. Les galeries qui leur sont consacrées sont splendidement garnies. Elles offrent à la curiosité une foule d'attraits, d'études et de comparaisons. On ne trouvera donc pas étonnant que nous leur donnions la première place dans nos appréciations. Trente nations ont pris part à la grande lutte de 1867. Il m'a paru intéressant d'indiquer dans quelles proportions chacune d'elles s'était présentée sur ce champ de bataille pacifique. La statistique permet quelquefois d'obtenir des renseignements aussi curieux qu'utiles.

La France se trouve représentée par deux cent trente-quatre peintres ; cent seize sculpteurs et graveurs en médailles ; trente-quatre architectes ; soixante onze graveurs ; seize lithographes ; un total de quatre cent soixante-onze artistes.

L'Algérie a une petite place. On y rencontre un peintre, quatre dessinateurs et architectes. Le chiffre des œuvres rassemblées par la France, s'élève à près de onze cents, dans tous les genres.

Les Pays-Bas donnent soixante-dix-sept peintres ; sept dessinateurs ; sept sculpteurs ; quatre architectes ; deux graveurs ou lithographes. Total : quatre-vingt-dix-sept. Le grand-duché de Luxembourg, deux peintres ; un sculpteur.

Le royaume de Prusse et les Etats de l'Allemagne du Nord, soixante-huit peintres ; six dessinateurs ; dix-sept sculpteurs ; cinq architectes ; dix-huit graveurs ou lithographes. Total : cent quatorze. Le grand-duché de Hesse, un peintre ; deux

sculpteurs ; deux graveurs ou lithographes. Le grand-duché de Bade, dix-neuf peintres ; un dessinateur ; un sculpteur ; un graveur. Total : vingt-deux.

Le royaume de Wurtemberg, huit peintres ; deux dessinateurs ; deux sculpteurs ; un architecte ; deux graveurs ou lithographes. Total : quinze.

Le royaume de Bavière, cent douze peintres ; dix-neuf dessinateurs ; huit sculpteurs ; un architecte ; huit graveurs ou lithographe. Total : cent quarante-huit.

L'empire d'Autriche, cinquante-huit peintres ; vingt-quatre dessinateurs ; seize sculpteurs ; dix-huit architectes ; quatre graveurs ou lithographes. Total : cent vingt.

La Confédération suisse, cinquante-huit peintres ; neuf dessinateurs ; neuf sculpteurs et graveurs en médailles ; onze architectes ; trois graveurs ou lithographes. Total : cent sept.

Le royaume d'Espagne, trente-cinq peintres ; neuf sculpteurs ; six architectes ; un graveur. Total : cinquante-un.

Le royaume de Portugal, douze peintres ; six sculpteurs ; deux architectes ; deux graveurs ou lithographes. Total : vingt-huit.

Le royaume de Grèce, quatre peintres ; trois dessinateurs ; douze sculpteurs ; deux architectes ; deux graveurs ou lithographes. Total : vingt-neuf.

Le royaume de Danemark, dix-neuf peintres ; trois dessinateurs ; trois sculpteurs ; deux graveurs ou lithographes. Total : vingt-sept.

Le royaume de Suède, vingt-neuf peintres ; deux dessinateurs ; cinq sculpteurs. Total : trente-six.

Le royaume de Norvège, vingt-cinq peintres ; deux dessinateurs. Total : vingt-sept.

L'empire de Russie, trente-neuf peintres ; cinq dessinateurs ; dix sculpteurs ; six architectes ; trois graveurs ou lithographes. Total : soixante-trois.

Le royaume d'Italie, quarante-trois peintres ; trois dessinateurs ; cinquante-deux sculpteurs ; six architectes ; huit graveurs ou lithographes. Total : cent douze.

Les Etats pontificaux, quatorze peintres ; six dessinateurs ; trente-un sculpteurs ; sept graveurs ou lithographes. Total : cinquante-huit.

L'empire Ottoman, trois peintres ; deux dessinateurs ; huit sculpteurs ; quatre architectes ; un graveur. Total : dix-huit.

La vice-royauté d'Egypte est représentée par des vues de monuments anciens de la haute Egypte, données par M. Gustave

Legray, attaché au service du gouvernement égyptien pendant un voyage des fils du vice-roi.

L'empire chinois, par un assez grand nombre d'objets, dont on ne saurait dénombrer les auteurs, apportés en France par M. Hervey de Saint-Denis, par M. le comte Maurice de Luppé, officier d'état-major.

La principauté de Lion-Kion, un sculpteur-graveur.

Les Etats-Unis d'Amérique, trente-neuf peintres ; trois dessinateurs ; cinq sculpteurs ; cinq graveurs ou lithographes. Total : cinquante-deux.

L'empire du Brésil, deux peintres ; cinq dessinateurs ; un sculpteur ; deux graveurs ou lithographes. Total : dix.

Les républiques de l'Amérique centrale et méridionale : confédération Argentine, un peintre ; — république du Pérou, un sculpteur.

Le royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, cent vingt-cinq peintres ; quatre-vingt-neuf dessinateurs ; quatre mosaïstes ; quatorze sculpteurs ; cinquante-huit architectes ; photographes, dix-neuf ; vingt-trois graveurs ; treize graveurs sur bois ; sept graveurs à l'eau forte ; deux lithographes. Total : trois cent cinquante-quatre.

Les colonies anglaises, c'est-à-dire les Barbades, le Canada, le cap de Bonne-Espérance, l'île Maurice, Malte, Natal, la Nouvelle-Ecosse, Victoria, sont représentées par trente-trois artistes, peintres, statuaires, dessinateurs, architectes et graveurs.

Toutes les galeries d'œuvres d'art se trouvent autour du jardin central. La Bavière, la Belgique, ont, dans le Parc, des musées particuliers.

Par un oubli qu'on ne saurait expliquer, la listes des exposants belges n'a pas trouvé place dans le catalogue officiel. Cette lacune sera sans doute comblée, mais on peut estimer, en masse, à deux mille cinq cents le nombre des artistes qui se trouvent aujourd'hui en présence sur le sol de la France.

L'influence de notre pays se fait partout sentir. La plupart de ces hommes qui se sont donné la mission de répandre et de propager partout le goût et l'étude de l'art, sont les élèves de nos maîtres les plus célèbres, se sont formés dans les nombreuses écoles ouvertes à ceux qui veulent apprendre et s'instruire.

Cette influence se fait remarquer dans les différentes branches de l'art : dans la grande peinture historique et religieuse, comme dans le genre et le paysage. Un grand nombre de tableaux abrités aujourd'hui

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 17 AVRIL 1867.

— 10 —

LES ROQUEVAIR

— VI —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 14 avril).

La conversation devint très-animée. On se communiqua ses craintes et ses espérances.

La jeune femme s'aperçut que l'abbé de Vermot entretenait à Paris avec quelques personnages importants une correspondance très-régulière. Sa considération pour lui augmenta. Elle se fit gracieuse, et l'abbé, qui avait tout étudié, hors le cœur humain, finit par la trouver bonne et aimable ; et, déjà entraîné par la distinction pleine de charmes de la belle-mère, il se promit beaucoup d'agréments du voisinage du château de Roquevaire, et pres-

que tous les jours il vint y passer quelques heures.

L'abbé de Vermot s'aperçut bientôt de l'injuste prédilection de madame de Roquevaire pour le plus jeune de ses enfants. Cette découverte l'attacha davantage à Paul. Assistant souvent aux leçons, causant beaucoup avec les enfants, il constata que l'aîné avait sur son frère une grande supériorité d'intelligence.

VII.

Une des phases de la destinée de l'Empire s'accomplit, et la maison de Bourbon reentra en France, apportant dans les plis de son manteau fleurdéliné les deux biens vers lesquels tendaient alors toutes les aspirations du pays : la paix et la liberté.

Le témoignage d'un homme resté fidèle au principe révolutionnaire dans ce qu'il a de plus extrême, celui du républicain Carnot, n'est pas suspect. Il constata que le retour des Bourbons produisit en France un enthousiasme universel : ils furent accueillis avec une effusion de cœur inexprimable. Les anciens républicains partageaient sincèrement la joie commune.

Il y avait pourtant dans cette joie universelle un déplorable symptôme de décadence morale sur lequel peut-être per-

sonne n'ouvrit alors les yeux.

Les sentiments de délicatesse et d'honneur étaient-ils donc tellement affaiblis qu'il fut difficile de comprendre que cette défection presque générale d'hommes qui devaient tout à l'Empire était une honte ? On voyait, sans en paraître surpris, cette tourbe d'ingrats reniant leur passé, se pressant autour du nouveau pouvoir, s'engageant pour l'avenir, et prodiguant l'insulte à celui qui les avait élevés si haut et qui avait jeté sur leur nom le rayonnement de sa gloire. Il ne se trouva pas alors une voix pour les flétrir, et on se fit illusion au point de croire que ces trahisons de la vieille deviendraient des fidélités du lendemain.

Tout le monde sait quelles étranges prétentions s'agitèrent autour de la maison de Bourbon. Tant de gens déclarèrent avoir activement travaillé pour elle, on exalta si haut les sacrifices qu'on avait faits pour la cause sacrée de la légitimité, comme on disait alors, que la légitimité aurait pu, à bon droit, s'étonner d'avoir foulé si longtemps le sol de l'étranger. Ceux mêmes qui semblaient l'avoir longtemps repoussée prétendaient qu'au fond ils l'avaient toujours servie, et n'avaient accepté les divers ordres de choses qui s'étaient succédés que comme des transitions nécessaires.

Quant à ceux qui, rentrés dans leurs

petits castels après la tourmente révolutionnaire, avaient fait à l'Empire une opposition sournoise dont il ne s'était jamais aperçu, vu qu'elle n'avait pas dépassé les limites du foyer, oh ! pour ceux-là, ils répétaient sur tous les tons :

..... C'est moi
Qui seul ait rétabli mon roi.

Pour les hommes qui avaient franchement servi la maison de Bourbon, qui lui avaient tout sacrifié, ils eussent été les dignes héros d'un autre âge. Ils s'imaginèrent avec beaucoup de naïveté, que leurs services avaient été assez éclatants pour qu'il fut inutile de les faire valoir ; ils ne demandèrent rien, et presque tous furent oubliés. Et vraiment, au milieu de tant de dévouements factices, se plaignant, réclamant, exigeant qu'on escomptât et la fidélité passée et la fidélité à venir, faut-il s'étonner qu'on n'ait guère eu le temps de penser à ceux qui, par respect pour eux-mêmes, croyaient que leur honneur et leur fidélité n'étaient pas choses auxquelles ils dussent mettre un prix ?

Madame Paul de Roquevaire, avec ses prétentions à l'illustration de sa race, crut sa famille appelée à jouer un rôle dans le nouveau gouvernement.

Ses enfants étaient trop jeunes pour prendre de suite la position à laquelle leur nom leur permettait d'aspirer ; mais

il s'agissait de les y préparer et de faire valoir les services que leurs aïeux avaient rendus à la France.

La précieuse ignorance où l'on était sur l'histoire de sa famille permettait de donner carrière à son imagination. On savait confusément que les Roquevaire étaient nobles de nom, de cri et d'armes. On se croyait modeste en ne faisant remonter cette noblesse qu'au delà de la première croisade. Et si l'on eût possédé le curieux tableau représentant le Déluge, dans lequel on voit un beau valet en grande livrée présenter à une des fenêtres de l'arche des parchemins en s'écriant : *Sauvez ! sauvez les titres de la maison de L....* bien certainement on eût ajouté à la légende qui, selon l'usage du temps de cette mirifique peinture, sort de la bouche du valet : *Et de la maison de Roquevaire !*

Il fut donc décidé qu'on avait des droits incontestables à la faveur royale ; et la douairière de Roquevaire, malgré son bon sens, ne se défendait pas de cette flatteuse idée. Elle aussi était dans la persuasion qu'il y avait encore des Roquevaire.

L'abbé de Vermot les en croyait sur parole et ne contrariait pas trop ces rêves d'ambition. Il avait sur la nécessité d'une forte aristocratie les idées anglaises, et, au risque de lui faire perdre aux yeux de